



L'Association de la protection de l'environnement du Lac à l'Anguille inc
318-B Principale Ouest, Saint-Anaclet, QC G0K 1H0

RAPPORT DU PRÉSIDENT

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 2018 ET PRINCIPALES INTERVENTIONS PRÉVUES POUR 2018-2019

Les proliférations d'algues bleu-vert importantes empêchent l'utilisation d'un plan d'eau pour les activités nautiques, peuvent créer une baisse importante de la valeur des propriétés, devenir un problème de santé publique majeur, nuire à la faune et la flore... Toutes les actions sont importantes et c'est le total de ces actions qui va avoir un impact à long terme pour « **CONTRER LES ALGUES BLEU-VERT** ».

Le Projet Pilote de restauration du Lac à l'Anguille, débuté en 2007, comprend plusieurs interventions et voici les principales réalisées, en cours de réalisations ou prévues, en fonction des budgets/opportunités.

1- Participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)

L'Apela participe au RSVL depuis 2010. Pour 2018, trois prélèvements d'eau pour analyses de phosphore total, chlorophylle **a** et carbone organique dissous seront effectués. Un suivi, consistant à mesurer la transparence de l'eau au moyen du disque de SECCHI, sera aussi réalisé.

2- Confection d'un plan directeur de bassin versant de lac

Le Plan directeur de bassin versant du lac à l'Anguille est toujours en cours de rédaction. Nous recevrons une version préliminaire du document à la fin de juin 2018.

3- Mise à jour des Règlements généraux suite à l'obtention Lettres patentes supplémentaires

L'abrogation des règlements généraux actuels datant de 1984 et le remplacement par un nouveau règlement est toujours à réaliser.

4- Abaissement du déversoir du barrage du lac, propriétaire : Ville de Rimouski

Les travaux, sous la responsabilité de la Ville de Rimouski et initialement prévus en 2017, ont des chances d'être finalement réalisés durant l'été 2018. Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) ont en main, depuis le 05 juillet 2017, une demande de Certificat d'autorisation de la Ville de Rimouski.

5- Réglementation touchant les embarcations à moteur

Le projet « Caractérisation des sédiments du lac à l'Anguille » est un préalable à l'obtention d'une réglementation. Étapes à réaliser : m.a.j. et recherche de financement, une partie est déjà obtenue.

6- Entretien et suivi des passes migratoire à anguilles de la Rivière Germain-Roy

Les obligations du Site historique maritime de la Pointe-au-Père sont terminées concernant l'entretien et le suivi des passes migratoires. L'Apela ou une autre organisation devra prendre la relève et pour ce faire obtenir les budgets nécessaires sur un horizon de 3 à 5 ans.

7- Projet de recherche

Ce projet vise à développer une nouvelle approche basée sur la modélisation numérique pour étudier et analyser les mécanismes hydrodynamiques, physico-chimiques et sédimentologiques liés à la prolifération des algues bleu-vert dans les lacs. Étapes à réaliser : m.a.j. et recherche de financement.

8- Inventaire du lac à l'Anguille afin d'évaluer le succès du transfert d'anguilles réalisé en 2016

Durant juillet 2018, un inventaire exhaustif de la communauté ichtyologique du lac à l'Anguille sera réalisé. Cet inventaire vise un double objectif : 1- mesurer le succès de l'introduction d'anguilles réalisée en 2016, 2- obtenir un état de référence de la composition et de l'abondance des différentes espèces de poissons peuplant le lac. Le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) réalisera cet inventaire sous la direction de M. Guy Verreault, biologiste et spécialiste de l'anguille.

A. Lévesque

André Lévesque, Président

21 juin 2018